



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

UGAP

Question écrite n° 17238

Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés que traverse actuellement l'Union des groupements d'achats publics. Il remarque que les activités de cet établissement public industriel dont les principaux clients sont l'Etat, les conseils régionaux et généraux, les collectivités locales se sont progressivement installées dans un vide juridique par des aménagements tolérés mais non strictement définis dans le code des marchés publics. Cette situation semble préjudiciable au devenir de l'UGAP et de ses 1 000 salariés. Il souhaiterait donc connaître ses propositions pour assurer la pérennité de l'UGAP et en particulier définir un cadre précis à l'exercice de ces activités.

Texte de la réponse

Une procédure judiciaire en cours, concernant les achats de la direction des constructions navales à Toulon, a conduit à mettre en cause la régularité des procédures de passation de certains marchés de l'UGAP. Dès décembre dernier, le Gouvernement a demandé à l'Union, d'une part, la cessation immédiate de la passation de marchés selon des procédures susceptibles d'être critiquables au regard du code des marchés publics auquel cet établissement est soumis par son décret statutaire, d'autre part, la passation aussi rapide que possible de nouveaux marchés pour assurer l'approvisionnement des administrations et collectivités qui ont recours à ses services. L'Etat attend que l'UGAP, qui restera un établissement public, continue d'offrir, dans le plus strict respect des règles de droit, le meilleur service aux acheteurs publics. Un nouveau président, M. Olivier Bailly, vient d'être nommé et a pour mission d'élaborer rapidement, dans la concertation sociale et la transparence, un plan stratégique répondant à cet objectif et visant à créer les conditions d'une relance de l'activité afin de préserver au mieux l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17238

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 1998, page 3950

Réponse publiée le : 17 août 1998, page 4587